

CERTIFICAT DE SPECIALISATION PRODUCTION, TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS FERMIERS

NIVEAU 4

Code CPF
233288

Code RNCP

Code Certifinfo



@ : cfppa.le-robert@educagri.fr
: <https://eplefpa-lerobert.educagri.fr/cfppa>

MODE DE VALIDATION :
CERTIFIANT

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Concevoir le développement de son exploitation
- ✓ Prendre les décisions nécessaires au fonctionnement de son activité
- ✓ Mise en œuvre des différentes activités de transformation, commercialisation des produits
- ✓ Gérer l'aspect sociaux et humains lié à l'exercice

PUBLICS CONCERNES

- Demandeur d'emploi désirant se qualifier dans la filière de spécialisation des métiers de la production agricole
- Salarié d'autre secteur souhaitant se reconvertir

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Avoir plus de 18 ans
- Entretien et tests

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Exploitation agricole
- Salle informatique
- Cuisine pédagogique
- Magasin de vente pédagogique
- Salle de cours

PRE-REQUIS

Etre titulaire :

- D'un brevet professionnel option « responsable d'entreprise agricole » ;
- D'un brevet professionnel option « responsable d'atelier de productions horticoles » ;
- D'un baccalauréat professionnel option « conduite et gestion de l'entreprise agricole » ;
- D'un baccalauréat professionnel option « conduite de productions horticoles » ;
- D'un brevet de technicien supérieur agricole option « production horticole » ;
- D'un brevet de technicien supérieur agricole option « agronomie production végétale » ;
- D'un brevet de technicien supérieur agricole option « analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole
- D'un titre ou certificat du secteur de la production horticole, de niveau 4
- Les candidats ne justifiant pas d'un de ces diplômes peuvent également être admis sur décision prise par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

ACCES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanente, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, une référente handicap est à votre disposition pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagement spécifique et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.

FORMATION CONTINUE

FINANCEMENTS

pris en charge selon le profil du demandeur par...

CTM

Aide individuelle à la formation pour les demandeurs d'emploi

POLE EMPLOI

Aide pour les demandeurs d'emploi

OPCO

pour abondement d'un CPF individuel
OU CPF Transition professionnelle pour les salariés.

CPF individuel

+
AUTOFINANCEMENT
pour les salariés et les demandeurs d'emploi

CONTENU

4 UNITÉS CAPITALISABLES (UC) ÉVALUÉES EN SITUATION PROFESSIONNELLE

BLOCS DE COMPETENCES

UC1 - Être capable d'organiser la production, la transformation et la commercialisation des produits fermiers

- Être capable de présenter les caractéristiques des produits fermiers
- Être capable de choisir un système de production pour une production donnée
- Être capable de choisir une stratégie commerciale
- Être capable d'organiser les différentes activités en fonction des contraintes commerciales, de personnels et technique
- Être capable d'analyser la situation de l'exploitation en production fermière

UC2- Être capable de mettre en œuvre des techniques de production fermière

- Être capable de mobiliser des connaissances relatives aux techniques de production
- Être capable de choisir des techniques de production
- Être capable de réaliser les opérations de production

UC3 – Être capable de mettre en œuvre des techniques de transformation pour des produits fermiers dans le respect de l'hygiène, de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du travail

- Être capable d'organiser un atelier de transformation pour une utilisation individuelle ou collective
- Être capable de respecter les principes élémentaires d'hygiène et de sécurité dans un atelier transformation
- Être capable de réaliser des opérations de transformation dans un souci d'élargissement de la gamme des produits proposée et dans le respect de la réglementation
- Être capable de mettre en œuvre des procédés de conservation dans un souci d'élargissement de la gamme des produits proposés.
- Être capable de mettre en œuvre des mesures préventives et correctives pour la maîtrise des risques

UC4 – être capable de mettre en œuvre des techniques de commercialisation pour des produits fermiers

Être capable de préparer la vente des produits
Être capable de réaliser des opérations de commercialisation

FRAIS PEDAGOGIQUES

Aucun frais annexe

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Capacité d'accueil : 12 stagiaires minimum

Durée moyenne totale : 9 mois

- En centre de formation : 560 heures
- 420 heures de stage en entreprise
- de avril à janvier

Recrutement : à partir de février

INFORMATIONS PRATIQUES

Contactez le secrétariat :

- par téléphone au 05.96.65.40.98 / 06.96.24.01.79

- par mail : cfppa.le-robert@educagri.fr

Consultez notre site internet :

<https://epilepa-le-robert.educagri.fr/cfppa>

COUT DE LA FORMATION

A partir de 12 euros TTC* de l'heure par stagiaire

Activité non soumise à la TVA
(Article 261 4-4a du CGI)

*selon financement

VALIDATION DE LA FORMATION

Le Certification de Spécialisation est un diplôme organisé et délivré en Unités Capitalisables. Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondant au bloc est valide 5 ans dans le cadre de l'acquisition de la certification. Possibilité progressive de l'obtention du diplôme.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Horaires de formation : 7h30 -11h45 / 12h30-14h30
Parking visiteurs

Restauration collective possible uniquement sur le site du ROBERT (sauf pendant les congés scolaires) :
tarif 4,35 € le repas